



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIOR INC. - TSX CROISSANCE (VIO), FRANCFORT (VL5)

VIOR ACQUIERT UNE PROPRIÉTÉ AURIFÈRE ET DE MÉTAUX DE BASE DANS LA RÉGION DE CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

Québec, le 28 février, 2008 - Vior Inc. ("Vior") est heureuse d'annoncer la signature d'une entente avec Monsieur Robert Gagnon (le « **vendeur** »), par laquelle la Société peut acquérir une participation de 100 % dans la propriété aurifère et de métaux de base du Lac Barlow située à environ 20 kilomètres au nord-est de Chapais, dans la région de Chibougamau, Québec.

La propriété

La propriété Barlow se compose de 58 titres miniers qui recouvrent environ 2171 hectares (21,72 km²) dans la partie nord-est de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi. La propriété est facilement accessible par un réseau de chemins forestiers.

La région de Chapais a connu plusieurs exploitations minières de grande importance dont la mine Springer - 12,5 millions de tonnes d'une teneur de 2,56 % Cu et 1,23 g/t Au, la mine Perry - 9 millions de tonnes d'une teneur de 3,06 % Cu, 0,48 g/t Au et 21,94 g/t Ag et la mine Robitaille - 196,858 tonnes d'une teneur de 2,04 % Cu et 0,53 g/t Au.

Cette propriété couvre la formation de Blondeau et le complexe de Cummings à l'intérieur de la formation de Gilman. Elle est de plus constituée de plusieurs systèmes de failles de directions est-ouest et nord-est sud-ouest.

Quatre indices de sulfures massifs volcanogènes contenant de la pyrite, de la pyrrhotite, de la chalcopyrite et de la sphalérite se retrouvent sur cette propriété qui demeure peu explorée à ce jour. Un forage réalisé en 1953 a recoupé des valeurs de 1,4 % Cu sur une largeur de 6 pieds (1,85 mètre) sans avoir pour autant été analysé pour la présence d'or (GM 4430-B). Le potentiel de présence de gîtes de type SMV s'appuie également sur l'analyse de sections de forages effectués par Falconbridge qui ont révélé des teneurs de 6,8 % Zn sur 0,6 mètre, 3,3 % Cu sur 0,3 mètre, 2 g/t Au sur 0,6 mètre et 4 g/t Ag sur 1,6 mètre (GM 27518, 29157, 30626).

La propriété Barlow est également adjacente et dans l'extension probable du gîte de Cuvier qui contient une ressource d'environ 370 000 tonnes titrant 4 g/t Au. Ce gîte est associé à une zone de cisaillement qui se retrouve au sein des roches basaltes/gabbros de la formation de Gilman. Cette structure de direction nord-ouest sud-est semble se poursuivre sur la propriété Barlow.

La propriété Barlow est aussi située à proximité des propriétés Barlow East et West récemment acquises par MDN Inc. de Diagnos Inc. Ces propriétés ont été identifiées par Diagnos à l'aide de sa technologie CARDS qui permet l'identification de cibles de forage par l'analyse des bases de données minières disponibles pour une région donnée.

L'entente

En vertu de l'entente, *Vior* a l'option d'acquérir la totalité de la propriété Barlow en respectant les modalités suivantes :

- Un paiement comptant de 10 000 \$ à la signature de l'entente et des paiements comptants optionnels de 10 000 \$ le 12^e et le 24^e mois suivant la signature de l'entente.
- L'émission de 50 000 actions ordinaires de la société *Vior* à la signature de l'entente; l'émission de 50 000 actions additionnelles les 12^e mois suivant la date de l'entente et l'émission de 100 000 actions les 24^e et 36^e mois suivant la signature de l'entente pour un total de 300 000 actions ordinaires.
- Des travaux d'exploration de 40 000 \$ au cours des 12 premiers mois suivant la signature de l'entente; des travaux additionnels de 40 000 \$ au cours des 24 mois suivants la signature de l'entente et des travaux additionnels de 10 000 \$ au cours des 36 mois suivant la signature de l'entente pour un total de 90 000 \$.
- Une royauté NSR de 1 % advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur cette propriété. Une partie de cette royauté, soit 0,5 % est rachetable en tout temps pour un montant de 1 million \$.

Cette entente est sujette à l'approbation des autorités de réglementation. Les actions émises en vertu de cette entente sont sujettes à une période de rétention de quatre mois suivant leur émission.

Le contenu de ce communiqué de presse a été préparé par Denis Chénard, ingénieur et personne qualifiée de la Société selon le Règlement 43-101.

Vente de la propriété Uranium Sud

Vior annonce également qu'en partenariat avec Mines Virginia (« Virginia »), elle a signé une entente avec Northfield Metals Inc. ("Northfield") par laquelle Northfield acquiert une participation de 100 % dans la propriété Uranium Sud comprenant 297 claims détenus conjointement par *Vior* et Virginia, en contrepartie de l'émission de 500 000 actions ordinaires de Northfield dont 250 000 à *Vior* et 250 000 à Virginia. L'entente est également assujettie à une redevance (NSR) de 2 % dont la moitié (1 %) en faveur de *Vior*. Northfield a la possibilité de racheter 0,5 % de cette redevance en contrepartie d'un paiement à *Vior* de 500 000 \$ CA.

Profil

Vior est une société d'exploration minière en pleine croissance ayant pour objectifs, l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de projets aurifères et de métaux de base de qualité dans des régions minières reconnues et accessibles du Québec. La société est l'unique détentrice du projet aurifère Douay sur lequel Systèmes Géostat International a effectué récemment un rapport d'évaluation de ressources conforme au règlement 43-101 (voir notre communiqué du 7 novembre 2007). *Vior* est constamment

à la recherche de nouvelles opportunités offrant un potentiel d'exploration supérieur. La société *Vale Inco Limited* détient 11 % du capital-actions de *Vior*.

Pour de plus amples informations:

Patrick Bradley

Président

514-235-1409

pbradley@vior.ca

Denis Chénard

Directeur de l'exploration

819-856-9743

datac.geo@tlb.sympatico.ca

Site internet : www@vior.ca

Sedar : Société d'exploration minière Vior inc.

La bourse de croissance TSX n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou l'exactitude du présent communiqué de presse